



9 ans d'expérience dans les ateliers de partage entre mères

**Valoriser, positiver les savoir-faire des
mères par la
FORMATION d'ANIMATRICES**

2009 - 2010

Sommaire

- Le MMM France favorise l'échange de savoir-faire entre mères par la formation d'animatrices page 3
- Formation étape 1 : la journée d'initiation page 5
- Formation étape 2 : la session de formation page 6
- Le réseau d'animatrices et la formation continue page 8
- Informations pratiques page 12

Le MMM France favorise l'échange de savoir-faire des mères par la formation d'animatrices

Le Mouvement Mondial des Mères France et son activité de formation

- Le MMM France, émanation française (depuis 1993) d'une grande ONG internationale créée en 1947, a pour buts le renforcement du rôle des mères, leur mise en réseau et la valorisation de leur rôle et savoir faire dans le renforcement de la cohésion et de la sécurité.
- Le MMM France croit dans l'importance de mettre en place partout en France, des ateliers d'échange de savoir-faire entre mères afin de promouvoir la paix et la sécurité dans les familles et dans les quartiers. Ces ateliers nécessitent la présence d'une animatrice formée.
- Pour cela le MMM France a créé une méthode d'animation originale issue du coaching d'entreprise et développé une activité de formation d'animatrices suivant cette méthode. Cette méthode part de ce qui marche et valorise chaque participante

A qui s'adresse la formation d'animatrice ?

- **A toute personne souhaitant développer des groupes de partages de savoir-faire entre mères**
 - Professionnels en lien direct ou indirect avec des mères (travailleurs sociaux, responsables d'associations, professionnels de l'action sociale, de l'écoute, élus, adultes-relais, représentants des institutions...)
 - Mères impliquées dans la vie sociale et associative de leur quartier

Quel est le but de la formation ?

- **S'approprier la méthode originale** créée par le MMM France dans leur métier ou activité associative...
- **Organiser des ateliers** réunissant les mères avec lesquelles elles sont en contact.

Quels sont les spécificités des ateliers du MMM France animés suivant la méthode proposée ?

- **chaque atelier a pour but de :**
 - Conforter les mères dans l'importance de leur rôle
 - Valoriser les mères dans leur capacité à trouver des solutions concrètes
 - Tisser des liens de proximité entre les mères
 - Faire prendre conscience aux mères de leur rôle sur la société
- **En réunissant un groupe de mères :**
 - 6 à 10 mères d'enfants de 2 à 6 ans sont réunies pendant 2 heures autour d'une animatrice formée par le MMM et d'un film « Etre mère, parlons-en »
- **...afin qu'elles partagent leur savoir-faire autour de thèmes concrets d'éducation comme par exemple :**
 - Quelles sont mes priorités de parent ?
 - Comment je me fais respecter par mon enfant ?
 - Comment je respecte mon enfant ?
 - Quelles sont les limites que je pose et la façon dont je les fais respecter ?
 - Comment j'écoute mon enfant ?
 - Quels sont nos bons moments en famille ?

Et d'autres thèmes comme : comment parler d'alcool aux enfants, limiter les écrans, gérer les conflits, parler de sexualité...

- **L'originalité de méthode d'animation se trouve dans la notion d'échange de « savoir-faire » :**
- Les mères découvrent qu'elles savent faire beaucoup de choses. Elles s'enrichissent mutuellement grâce au climat de respect créé par l'animatrice qui a été formée dans ce but.
 - Les mères transmettent et reçoivent les savoirs faire qu'elles détiennent et dont elles n'ont pas toujours conscience. Elles sont guidées par l'animatrice qui maintient le rythme de l'échange.
 - Les mères sont invitées à prendre conscience de l'importance de leur rôle familial et social
- **Pour être véritablement efficaces et aboutir à des résultats concrets (mise en place de savoir faire à la maison), ces ateliers doivent être animés par des animatrices formées suivant la démarche originale créée par le MMM France.**



Les deux étapes de la formation

- **Première étape, la journée d'initiation** : les futures animatrices viennent à une première journée dite « journée d'initiation » au cours de laquelle elles s'initient à la démarche du MMM France et à la méthode créée pour l'animation d'ateliers
- **Deuxième étape, la session de formation** : les futures animatrices participent à 5 journées de formation approfondie. Ces journées sont découpées en 3 séquences (2 jours, 2 jours puis 1 jour) afin de faciliter l'appropriation de la méthode par les participantes et de leur permettre de tester celle-ci en réel.
- **Un certificat de participation** à la formation est délivré à l'issue de la session de 5 jours

La formation continue et le réseau d'animatrices

- Une fois formée, les animatrices sont invitées à faire partie du **réseau d'animatrices MMM France** et bénéficient de ses avantages spécifiques (accès privé dans l'espace Animatrices du site internet, nouveaux outils, documentation ...)
- Elles peuvent participer à la **formation continue** du MMM France (3 journées par an) qui leur permet de se soutenir mutuellement dans leur activité, de découvrir de nouveaux guides d'animations, de nouveaux outils ...

Première étape de la formation

La journée d'initiation à l'animation d'ateliers

Objectifs de la journée ?

- Présenter le Mouvement Mondial des Mères France et ses actions principales
- Faire découvrir aux participantes la méthode et le kit-outil créés par le MMM France (film, guides d'animation, outils, méthodologie) permettant d'animer des ateliers de mères autour de thèmes liés à l'éducation et au « mieux-vivre » ensemble.

Déroulement de la journée

- Présentation des participantes
- Présentation du MMM France, ses buts et ses actions
- Présentation des ateliers
- Participation active à un atelier
- Présentation de la méthode d'animation
- Déjeuner-partage
- Remise et découverte du kit de l'animateur : DVD et guide d'animation
- Echange sur la mise en place pratique d'un atelier
- Information sur la formation et sur le réseau national des animatrices formées par le MMM France

A l'issue de cette journée d'initiation, les futures animatrices peuvent s'inscrire à une session de formation de 5 journées

Deuxième étape de la formation :

5 journées de formation approfondie

Objectifs de la session ?

- Acquérir les compétences de bases permettant de réaliser par la suite des ateliers de partage de savoir-faire entre mères grâce à la méthode créée par le MMM France. Ces compétences sont de trois ordres :
 - Le savoir : apprendre de nouveaux outils d'animation
 - Le savoir-faire : tester ses techniques d'animations
 - Le savoir-être : découvrir les attitudes clés facilitant l'échange
- S'approprier les techniques et outils créés par le MMM France (film, guides d'animation, méthodologies...). A l'issue de la formation, les participantes repartent avec un kit leur permettant d'animer par la suite des ateliers sur des thèmes divers (respect, limites, écoute, partage en famille...) et avec une méthodologie détaillée (fiches techniques, outils et guide détaillé d'ateliers)

Pré-requis indispensable

- Avoir participé à une journée d'initiation proposée par le MMM France ou au minimum participé aux ateliers MMM. Ce pré-requis leur permet d'avoir une connaissance précise du projet du MMM France et de confirmer leur adhésion au sens de la démarche.
- Avoir une bonne capacité d'écoute

Modalités de travail et pédagogie

- La méthode d'animation des ateliers du MMM France est issue du coaching et de la formation entreprise. Elle est basée sur la valorisation et l'échange des savoir-faire des mères entre elles.
- La pédagogie proposée est une pédagogie active. Elle repose principalement sur le partage des expériences concrètes, la recherche de solutions aux difficultés éventuelles, la mise en commun de savoir-faire, le traitement des questions et des difficultés éventuellement rencontrées. Chaque participante au sein du groupe en formation joue un rôle d'observateur actif et poursuit ainsi son entraînement à l'écoute, à la reformulation, à la valorisation
- Elle favorise la créativité dans la recherche de solutions concrètes, parfois déjà expérimentées en réponse aux difficultés exprimées par les animatrices.
- Elle facilite l'appropriation des techniques nouvelles par chaque participante.
- La Méthode et le guide d'animation remis aux participantes apportent tous les éléments de référence nécessaires pour structurer et accompagner la démarche. Ils en décrivent précisément les étapes et rappellent, sous forme de fiches méthodologiques, les attitudes clés et les techniques d'écoute et d'animation à mettre en œuvre.



- Pour permettre un travail de qualité et une meilleure disponibilité des animateurs à chacun des participantes, l'effectif des groupes en formation est limité à 10 personnes.

Contenu de la formation

- Le rôle de l'animateur (fonction et positionnement)
- Les outils et techniques de base de l'animation d'un groupe de parole
- Les attitudes qui facilitent la communication
- Présentation et appropriation du guide d'animation
- L'organisation pratique d'ateliers
- Des mises en situations

Une phase essentielle : la phase d'expérimentation de la méthode

- A l'issue des 4 premiers jours de formation, les participantes sont invitées à animer une série d'ateliers sur les thèmes proposés durant la formation : respect, autorité, écoute, partage en famille...
- Elles sont invitées à faire un compte-rendu de cette expérience pour en faire une relecture lors de la 5^e journée de formation.

Un certificat de participation est délivré à chaque participante à l'issue des 5 journées

A l'issue de la formation, les nouvelles animatrices peuvent si elles le souhaitent rejoindre le réseau national d'animatrices MMM France bénéficiant de la formation continue organisée par le MMM France ainsi que de l'accès privé à l'espace « Animatrices » du site, découvrir de nouveaux outils, obtenir de la documentation...

Le réseau d'animatrices MMM France

Un réseau actif sur toute la France et à l'étranger

- Environ 40 animatrices à mi-2008, réparties sur toute la France et en Espagne
- Des mères dont beaucoup exerçant une activité professionnelle dans les secteurs sociaux ou ayant des responsabilités associatives

Conditions pour faire partie du réseau

- Respecter la « charte des animatrices »
 - *Animer au minimum 1 atelier par trimestre*
 - *Partager sur internet les « savoirs faire » et pépites issus des ateliers*
 - *Informé le MMM de ses ateliers pour faciliter les statistiques*
 - *Venir à l'heure aux réunions de réseaux*
 - *Respecter l'échange (portable éteint, respect de la charte des ateliers..)*

Un réseau qui permet de renforcer sa motivation grâce au partage d'expérience

- La possibilité de partager avec des animatrices d'horizons différents réunies autour d'un même but : la mise en réseau et le partage de savoir-faire des mères

Un réseau qui bénéficie d'une attention spéciale du MMM

- Un accès privilégié à l'espace Animatrices du site internet du MMM dans lequel elles trouvent :
 - des outils d'organisation de leurs ateliers
 - des outils d'animation de leurs ateliers,
 - des conseils
- l'abonnement à la newsletter du MMM
- un journal « côté mère » 3 fois par an
- La participation aux journées de formation continue 3 fois par an
- Des invitations aux événements organisés par le MMM (colloques, Assemblée générale, dîners à thèmes...etc)

Un réseau animé tout au long de l'année par le MMM France grâce la formation continue

La formation continue

Une formation réservée aux animatrices formées par le MMM France

- Il est proposé à toutes les "nouvelles" animatrices qui ont pris en charge au moins un cycle d'animation autour du film « Etre mère parlons-en ! » de participer à une journée d'approfondissement trimestrielle avec les animatrices de différentes régions.
- Ces réunions de réseau sont l'occasion de découvrir de nouveaux savoir-faire mais aussi de nouveaux guides d'animation. Elles sont aussi l'occasion de partager des expériences avec des animatrices de tous horizons.

Objectifs de la formation continue

- Renforcer les compétences en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être des animatrices d'ateliers de paroles ayant été préalablement formées par le MMM :
 - à partir de leur retour d'expérience, de l'analyse du vécu et par l'échange des bonnes pratiques entre animatrices
 - par la présentation de nouveaux outils et de nouvelles techniques d'animation.
- Valoriser le travail des animatrices qui découvrent qu'elles partagent une aventure commune, qui développent un sentiment de solidarité et se savent soutenues par un groupe.

Pré-requis indispensables pour bénéficier de la formation continue

- Etre à jour de sa cotisation annuelle
- Respecter la charte du réseau d'animatrices formées par le MMM France

Modalités de travail et pédagogie

- La pédagogie proposée est une pédagogie active. Elle repose principalement sur le partage des expériences concrètes, la recherche de solutions aux difficultés éventuelles, la mise en commun de savoir-faire, le traitement des questions et des difficultés éventuellement rencontrées. Chaque participante au sein du groupe en formation joue un rôle d'observateur actif et poursuit ainsi son entraînement à l'écoute, à la reformulation, à la valorisation
- Elle favorise la créativité dans la recherche de solutions concrètes, parfois déjà expérimentées en réponse aux difficultés exprimées par les animatrices.
- Elle facilite l'appropriation des techniques nouvelles par chaque participante.
- Elle renforce les acquis des animatrices

- Pour permettre un travail de qualité et une meilleure disponibilité des animatrices et à chacune des participantes, il est proposé un travail en sous-groupe de 8 personnes.

Contenu proposé

- Retour d'expérience d'animation (à partir des feuilles de paper board).
- Approfondissement des outils et techniques de base de l'animation d'un groupe de parole.
- Partage sur les différentes façons d'organiser un groupe, de recruter des participantes, de les fidéliser.
- Mises en situations.
- Présentation de la dynamique d'auto-formation.
- Découverte et remise de nouveaux guides d'animation.

Information pratiques

Lieu des journées d'initiation / formation / formation continue

- Les journées d'initiation et de formation ont lieu principalement à Paris, mais elles peuvent avoir lieu partout en France dès lors que le nombre de participants est atteint et à condition que les inscriptions soient centralisées sur place par un interlocuteur en lien avec l'équipe de formateurs du MMM France.

Bulletins d'inscriptions

- Les bulletins d'inscriptions sont téléchargeables sur le site : www.mmmfrance.org.
- Vous pouvez également les demander par mail : info@mmmfrance.org

Conditions tarifaires 2009 - 2010

- **Journée d'initiation** : non-payante (inclue dans le coût de la formation totale si vous décidez de vous y inscrire à son issue) les participantes amènent leur repas du déjeuner qui sera partagée autour d'une table commune
- **Formation de 5 jours** :
Participation à titre individuel : 500 €* (dont 100 € au titre de l'adhésion au MMM France, les 3 journées d'échanges entre animatrices, la documentation ainsi que l'accès à l'espace privé Animatrices du site www.mmmfrance.org et 400 € comprenant la journée d'initiation précédemment effectuée et les 5 jours de formation.) Cette prestation est exonérée de TVA. Elle ne sera pas remboursée en cas de désistement. L'encaissement se fait après la réalisation de la formation. Un reçu fiscal sera envoyé sur la somme de 100€. L'inscription n'est valable qu'à compter de la réception du règlement.
Participation à titre professionnel : 1000 €, prestation exonérée de TVA. Une convention de formation sera établie. L'inscription n'est valable qu'à compter de la signature de la convention de formation.
- **Formation continue** : non-payante (inclue dans le coût de la formation) Le MMM demande en échange à chaque animatrice de mettre des témoignages de leurs ateliers sur le forum du site du MMM. www.mmmfrance.org. Les animatrices doivent être à jour de leur cotisation.

Dates des formations

- Les dates des formations sont sur le site : www.mmmfrance.org.

MMM France

Boîte 55 – 14 avenue René Boylesve 75016 Paris

info@mmmfrance.org

www.mmmfrance.org

* : tarifs 2009 - 2010